

# Traitement anti calcaire MEDIAGON

Pour logements individuels et petites collectivités (jusqu'à 5 logements)

Ce procédé bénéficie des dernières avancées technologiques : **sans produit chimique, sans aimant permanent, sans électricité.** L'appareil qui remplace l'adoucisseur à sel, sans en avoir tous les inconvénients.

Il s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable : ni surconsommation d'eau, ni rejets polluants, il conserve la potabilité de l'eau.

Il est N°1 en Suisse où il est fabriqué, la référence pour le traitement de l'eau anti-calcaire des habitations individuelles.



**Installation facile sans plomberie**

**Traiter le calcaire** : une nécessité, aussi bien pour votre confort intérieur, que pour protéger vos canalisations, votre chaudière, votre ballon, vos machines à laver et votre cafetière.

MEDIAGON vous assure :

- **un entretien de la maison facilité** : moins de traces et beaucoup plus faciles à éliminer sur les façades de douche, l'évier, la cuvette des wc...

- **une réduction de la facture eau chaude** : 1 mm de calcaire en moins sur une résistance, c'est une économie de 10%. Une consommation de produits de lessive diminuée de 1/3.

- **la durée de vie allongée de vos appareils électroménagers** et **l'entartrage réduit de la chaudière.**

**Mode de fonctionnement** : une fois l'appareil installé, ce qui est un jeu d'enfant, vous n'avez plus rien à faire, il ne peut pas tomber en panne, il crée sa propre énergie, avec une autonomie de l'ordre de 30 ans.

Quand l'eau traverse l'appareil, le calcaire précipite sous forme de poudre ou germes de cristaux extrêmement fins et mous qui se mettent en suspension dans l'eau.

- **le calcaire ne s'incruste plus** sur les parois en couches dures, il n'y a plus de tartre ; c'est **l'effet préventif.**

- **les dépôts existants vont peu à peu se désagréger**, ce qui va souvent améliorer le débit, d'où l'intérêt de s'équiper d'un MEDIAGON, même sur une installation ancienne et déjà colmatée, c'est **l'effet curatif.**

- **l'effet anti-corrosion** : un léger film minéral se dépose sur les parois, il limite le risque corrosion, d'autant plus que l'eau conservant la même dureté, il n'y a aucun risque de perforations ni de fuites comme on en a avec une eau adoucie qui, elle, est plus agressive.

**Explications** : on sait depuis longtemps que la présence d'un champ magnétique exerce une force sur les liaisons moléculaires de l'eau et des particules qu'elle rencontre ce qui a pour effet d'en changer certaines caractéristiques (ainsi, l'eau voit son pouvoir solvant et de dissolution augmenter, le calcaire perd son pouvoir d'incrustation et donc entartrant).

Mais cela, c'est la théorie. Produire un champ magnétique ou électromagnétique ne présente aucune difficulté, les résultats vont dépendre d'un certain nombre de paramètres : vitesse et débit de l'eau, dureté, température, configuration du réseau, ... qui, non seulement varient d'un endroit à l'autre, et pour certains, varient sur un même site, ce qui explique les résultats très aléatoires et souvent médiocres des aimants permanents, des électroaimants et de bien d'autres procédés.

**L'appareil MEDIAGON** produisant des **champs statiques** est beaucoup moins sensible à ces paramètres.

En outre, n'attirant pas le métal, il ne présente **pas le risque de l'aimant permanent de créer un colmatage** qui, non seulement lui ferait perdre peu à peu en efficacité (les ondes ne parvenant plus à traverser le dépôt formé), avec en plus un risque de réduction du débit. Il n'a **pas besoin d'un filtre**, un souci d'entretien en moins, et **sans électricité** pas de courants vagabonds et donc **aucun risque de corrosion.**

**Références** : l'efficacité du procédé est confirmée par divers laboratoires : APAVE, TÜV, EPFL (Polytechnique de Lausanne) et ce sont plusieurs centaines d'appareils installés chaque mois aussi bien chez le particulier que dans les collectivités : grands hôpitaux de l'AP-HP, maisons de retraite, municipalités avec les crèches, les écoles, les centres de sport...

**MEDIAGON**<sup>®</sup>  
fabriqué en Suisse +

**Garantie constructeur de 10 ANS**

**ESSAI GRATUIT 1 MOIS sans engagement**